



**RAPPORT SYNTHETIQUE DES ACTIVITES
2022**

INTRODUCTION

Chaque année recèle son lot d'évènements heureux ou moins heureux. Parmi ces derniers, 2022 restera dans les annales pour avoir vu éclater en Europe, pour la deuxième fois en à peine 30 ans, un conflit armé majeur, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

La famille Caritas a, d'ailleurs, été endeuillée dès les premiers jours de ce conflit à la suite de la mort de deux de ses membres ukrainiens qui s'étaient réfugiées, avec leurs familles, dans un bâtiment de Caritas à Marioupol.

Au-delà de ce drame, qui n'est d'ailleurs qu'une des expressions des immenses souffrances éprouvées par toutes les victimes de la guerre, ce conflit a toutefois révélé la grande capacité de réaction du réseau Caritas, considéré comme la principale organisation humanitaire active en Ukraine depuis le début du conflit. Cette capacité de réaction tient à des raisons tant externes qu'internes :

- Externes avec l'incroyable mobilisation de l'ensemble de son réseau qui, dès le mois d'avril, répondait aux premiers appels d'urgence de Caritas Ukraine pour un montant de près de 40 millions d'euro, largement dépassé depuis lors ;
- Internes grâce à la présence sur le terrain d'antennes et de projets des deux Caritas ukrainiennes, catholique-romaine et grecque-catholique, collaborant en parfaite intelligence. Sans cette capacité de mobilisation interne, le soutien externe n'aurait d'ailleurs pas trouvé de canal d'acheminement satisfaisant.

* *
*

Parmi les autres évènements ou évolutions à portée mondiale, 2022 n'a pas dérogé à la règle en voyant la question climatique prendre une place toujours plus importante dans les esprits, pour le meilleur et pour le pire. En particulier, elle a vu se confirmer la tendance à la hausse accélérée des températures, les 5 dernières années étant les plus chaudes enregistrées depuis le début de la révolution industrielle. Les autres indicateurs disponibles, par exemple par rapport à la biodiversité, confirment les mêmes tendances alarmantes.

C'est dans ce contexte angoissant qu'une autre mobilisation se fait jour, à tous les niveaux. On relèvera à cet effet la vingt-septième « *Conference of Parties* » (COP) qui a abouti à un accord salué par d'aucuns, décrié par d'autres, mais dont on peut considérer qu'il marque, potentiellement, un tournant.

Placé sous le signe d'une approche qualifiée de « pertes et préjudices » (*loss and damage*), cet accord a, en effet, permis de jeter les bases d'un mécanisme complétant les dispositifs existants en entrant davantage dans un aspect déterminant de la question, à savoir sa traduction en engagements financiers.

Il est encore trop tôt, à ce stade, pour prévoir la succès ou l'insuccès de ce mécanisme, les premiers engagements pris étant effectivement honteusement timides. Toutefois, on peut espérer que l'accord constitue une nouvelle pièce de l'édifice permettant à notre humanité de répondre à ce nouveau défi majeur qui lui est adressé – ou qu'elle s'est elle-même adressé...

* *
*

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la vie de l'Eglise, 2022 a vu progresser de façon significative le grand projet de synode sur la synodalité, avec la clôture de la première phase des consultations nationales et la diffusion des synthèses continentales. Ce processus, appelé à trouver son point culminant en 2024, apporte déjà son lot de tensions, notamment si l'on considère les réactions fermes du Vatican à la contribution de l'Eglise d'Allemagne, suspectée – voire accusée – de vouloir précipiter les choses en adoptant déjà des décisions sans attendre la fin du processus.

* *
*

1. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » WALLONNES, BELGES ET INTERNATIONALES

1.1 LE SECRETARIAT GENERAL

Un changement important intervenu au cours de l'année 2022 a consisté dans le remplacement, à partir du 1^{er} septembre, de son secrétaire général, Patrick Debucquois, par une nouvelle directrice, Emmeline Orban, le premier ayant souhaité préparer sa future retraite, qu'il a confirmé vouloir prendre le 13 janvier 2026, en diminuant son temps de travail à concurrence d'un mi-temps. Dès lors, ses fonctions et missions ont fait – et continueront à faire – l'objet d'adaptations successives, en particulier jusqu'en juin 2023, dans le nouveau cadre d'une position de directeur-adjoint.

Un autre évènement significatif intervenu en 2022 est l'engagement, à concurrence d'un mi-temps, d'une nouvelle collaboratrice, Régine Kerzmann, pour venir en appui à notre association-sœur, Caritas Secours, tant dans sa réponse aux inondations qui ont endeuillé la Belgique francophone en 2021 qu'en appui à ses nombreuses associations-membres. M^{me} Kerzmann a d'ailleurs rédigé, dans le cadre de cette première mission, un rapport de grande qualité, qui décrit à la fois les actions menées et leurs résultats.

A ce propos 2022 a également vu notre association s'engager dans un processus stratégique visant à mieux répondre à nos missions, en particulier par rapport à la lutte contre la pauvreté, une quête toujours inachevée, mais dont l'urgence se révèle toujours plus impérieuse.

Un autre processus entamé dès le début de l'année allait connaître un retard de quelques mois dans sa mise en œuvre pour des raisons extérieures, mais s'est concrétisé dès le début de l'année 2023 : il s'agit de l'organisation d'une journée d'études sur le thème de l'éthique de la gestion, avec un accent particulier sur la gestion financière, à la lumière de l'enseignement social de l'Eglise. Si cette journée n'a pas connu le succès d'audience que l'on pouvait en espérer, elle a toutefois été unanimement appréciée par ses participants et promet d'inspirer d'autres initiatives.

1.2 CARITAS CATHOLICA BELGICA

L'année 2022 n'aura, malheureusement, pas permis de retrouver le rythme d'activité que l'on avait réussi à lui réinsuffler quelques années plus tôt, ses seules réunions de l'année ayant consisté en une information réciproque sur les initiatives prises à l'occasion du conflit en Ukraine, ainsi que sur deux projets qui n'ont, finalement, pu aboutir, à savoir celui d'une visite programmée du Cardinal Tagle, Président de Caritas Internationalis, ainsi que celui de la vente à l'un de nos membres, l'UNESSA, d'un terrain situé à proximité de son siège, et sur lequel elle avait envisagé la construction d'un « pôle non-marchand ».

On relèvera également, à propos de Caritas Belgica, l'évaluation négative réalisée par Caritas Internationalis du dispositif mis en place en Belgique par rapport au volet de ses normes de gestion (*Caritas Internationalis Management Standards – CIMS*) portant sur la sauvegarde (*safeguarding*). Il s'agit des normes et dispositifs qui visent à répondre aux déficiences apparues dans la plupart des organisations, en ce compris les organisations chrétiennes, par rapport à la problématique des abus, qu'il s'agisse d'abus sexuels ou, plus largement, des abus de pouvoir.

1.3 CARITAS SECOURS

Le Conseil d'administration de Caritas Secours s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2022. Ces réunions consistent principalement en une approbation des comptes trimestriels permettant le versement aux associations partenaires des montants qui leur sont dus. Toutefois, en 2022, elles ont aussi porté sur la définition des fonctions de la nouvelle coordinatrice de terrain et sur les modalités du financement de sa fonction.

En outre, deux chantiers ont requis une attention plus particulière en 2022, outre le suivi des inondations qui devait encore se poursuivre en 2023 :

1. La révision des statuts, en vue notamment de leur mise en conformité par rapport au Code des Sociétés et Associations (CSA) ;
2. La révision de la convention de partenariat avec les associations de terrain, notamment en vue d'y inclure les dispositions exigées par le code d'éthique de Caritas Internationalis en matière de protection contre les abus (*safeguarding*).

Ces réunions visent enfin la réalisation des feuilles périodiques, qui présentent les projets soutenus par les différentes délégations.

1.4 CARITAS INTERNATIONALE (Belgique)

Assez logiquement, dans la ligne de la guerre en Ukraine avec laquelle nous avons ouvert ce rapport d'activités, un volet important de l'action de Caritas International a été, en 2022, son appui à l'Ukraine, à la fois par des appels aux dons en faveur des Caritas ukrainiennes et en appui d'initiatives d'accueil pour les réfugiés ukrainiens en Belgique.

Le premier de ces deux volets a également été mené en partenariat avec les autres organisations membres du consortium belge pour les situations d'urgence.

Une autre réalisation importante au cours de l'année 2022 fut le renouvellement du contrat-cadre avec la Direction Générale « Coopération au développement et aide humanitaire » (DGD) sous l'acronyme « COHERENCE » (COHésion sociale et RESilieNCE), qui s'inscrit dans la ligne de son prédécesseur, EMMO (EMpowerment dans un MONde ou Mouvement), tous deux menés en partenariat avec la Commission Justice et Paix.

Un autre projet introduit avec succès l'a été avec un partenaire souvent contesté, FRONTEX, l'agence européenne de garde-frontières et de gardes côtes : le projet « Joint Reintegration Service » (JRS), qui consiste en la promotion de la réintégration de réfugiés dans leur pays d'origine ou dans des pays tiers.

Plus près de chez nous, 2022 a vu se produire une nouvelle crise de l'accueil, avec l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé notre pays d'accueillir de façon décente les demandeurs de protection internationale qui s'adressaient à lui, une situation pour laquelle il est régulièrement condamné par plusieurs instances, tant nationales qu'internationales.

On notera également l'impact financier découlant de l'inflation élevée des années 2021 et 2022, qui a résulté en une indexation des salaires peu ou pas prise en compte par les pouvoirs subsidiaires.

Enfin, sur un plan plus humain, on relèvera le décès inattendu, le 11 mars, du Président de Caritas International, M. Frank De Coninck, et son remplacement, quelques semaines plus tard, par l'un de ses administrateurs, M. Bernard Woronoff, dans un contexte assez complexe de réflexion sur la gouvernance de l'organisation et la composition de ses instances.

1.4 CARITAS WALLONIE

Après une année 2021 encourageante à maints égards, 2022 fut malheureusement, ici aussi, marquée par de nombreux revers.

Tout d'abord, il s'est assez rapidement avéré que Caritas Wallonie était en défaut de remplir les obligations liées à son récent agrément, chèrement acquis, comme Association pour la Promotion du Logement (APL). En effet, l'équipe sociale présente en région carolorégienne, et qui avait fait, pendant plusieurs années, la preuve de son dynamisme et de sa compétence, s'est littéralement décomposée en à peine quelques mois, laissant les bénéficiaires sans assistance. Il a donc été décidé, dans l'urgence, de confier cet accompagnement à une autre association déjà agréée dans le même cadre, *Comme chez nous*, jusqu'en juin 2023.

Parallèlement à cette évolution, il s'est également avéré que l'hébergement de demandeurs d'asile dans son centre de Ransart posait de nombreux problèmes, tant imputables à la vétusté du bâtiment qu'à des déficiences d'organisation. En dépit de ces problèmes, et à plus forte raison, il convient toutefois de souligner la remarquable capacité d'engagement dont font preuve, au quotidien, la plupart des membres du personnel engagés dans ce cadre. Ils parviennent en effet à accompagner les résidents, en particulier les mineurs étrangers non-accompagnés (MENA), dans des conditions difficiles et à obtenir des résultats souvent remarquables, en particulier en matière de résultats scolaires et d'intégration.

1.5 ENTRAIDE ET FRATERNITE – ACTION VIVRE ENSEMBLE

A l'instar de Caritas International, Entraide et Fraternité a également vu son contrat-cadre avec la DGD se renouveler, pour un montant toutefois inférieur à celui demandé, qui aurait permis une meilleure prise en compte du coût de l'indexation des salaires.

C'est notamment pour cette raison qu'un audit a été demandé en 2022 à Axyom, une organisation spécialisée dans ce domaine, afin d'analyser les perspectives de développement à moyen terme des deux organisations, notamment d'un point de vue financier. L'analyse d'Axyom a fait l'objet, au mois de

novembre, d'une réunion « au vert » du Conseil d'administration, puis été présentée au personnel des deux organisations.

A l'instar de Caritas International, encore, un élément de contexte problématique tient à la non-indexation des subventions pour les domaines couverts, en particulier, ici, la coopération au développement, à la différence de ce qui s'est fait pour la grande majorité des secteurs non-marchands à Bruxelles et en Wallonie.

Un autre chantier important dont un premier « atterrissage » a pu s'effectuer en 2022 est celui de la gouvernance, chantier demandé par l'Assemblée générale et qui a activement mobilisé tant les permanents que les administrateurs tout au long de l'année. Il s'avère toutefois que l'essentiel de ce chantier a plutôt consisté en sa dimension pédagogique, qui a consisté à rappeler les règles de fonctionnement d'une ASBL, tout en soulignant simultanément les nombreuses marges de manœuvre que permet leur cadre institutionnel.

En particulier, un élément important de ce travail a consisté à mieux cerner les implications de la décision prise quelques années plus tôt, et qui consistait à intégrer, dans le fonctionnement des deux associations, un dispositif de dialogue social auquel elles ne sont toutefois, formellement, pas tenues. Il était en effet apparu qu'au lieu de sa vertu potentiellement structurante, ce dispositif, mal compris, générait de multiples incompréhensions et dysfonctionnements.

Au terme de la période couverte par le présent rapport d'activités, il était toutefois apparu que l'Assemblée générale, tout en reconnaissant la qualité du travail effectué, appelait à sa poursuite en vue d'autres réformes au cours de la ou des années suivantes.

Au-delà de ces aspects à caractère plutôt structurel, on soulignera les campagnes traditionnelles de Carême, puis d'Avent, qui ont porté, pour la première, sur Madagascar et, en particulier, la problématique de l'accapement des terres qui s'y manifeste, et la deuxième sur l'aide alimentaire. Cette dernière campagne a d'ailleurs comporté, parmi ses outils, une très intéressante étude « L'aide alimentaire, un panier d'émotions », qui jette un regard renouvelé sur cette problématique.

On notera encore, sur un plan plus administratif, le renouvellement de l'agrément fiscal d'Action Vivre Ensemble jusqu'en 2025 et, sur un plan plus institutionnel, le renouvellement du Conseil d'administration, qui a vu plusieurs nouveaux administrateurs prendre leurs fonctions.

1.6 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE »

Cette commission a fait preuve, en 2022, d'un dynamisme assez remarquable, en dépit des moyens limités dont elle dispose.

Outre les échanges qu'elle a permis sur des sujets d'actualité souvent brûlants, tel que celui de la guerre en Ukraine, ses travaux ont permis d'aboutir à une prise de position courageuse de nos évêques par rapport à la question de l'accueil des réfugiés, plus de 10 ans après leur dernière prise de position en la matière. Cette prise de position, abondamment relayée par la presse, faisait notamment suite à une non moins remarquable prise de position de Caritas International à ce propos, position elle-même inspirée par la façon révoltante dont l'Etat belge s'était comporté quelques semaines plutôt lors de la dernière occupation en date de l'église du Béguinage, à Bruxelles, par des sans-papiers.

Une autre initiative, bien que moins médiatisée, prise par nos évêques sur base des travaux de cette commission a porté sur la pauvreté dite « énergétique », à savoir celle qui découle de la difficulté supplémentaire que représente, pour les personnes en situation précaire, l'augmentation du prix de l'énergie. De façon assez logique, le communiqué de nos évêques en appelait à nouveau à une attention accrue et à des initiatives nouvelles en matière de développement durable, dans l'esprit de ce que l'enseignement de l'Eglise qualifie plutôt de « développement humain intégral », et qui a trouvé un nouvel élan avec la publication, il y aura bientôt 10 ans, de l'encyclique *Laudato Si'*.

On relèvera d'ailleurs, à ce sujet, le choix fait par tous les diocèses de Belgique francophone d'engager un collaborateur ou une collaboratrice chargé.e de coordonner, d'encourager et de susciter les initiatives menées dans cet esprit.

1.7 SOCIÉTÉ INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG »



Cette société a été créée en 1994 par les Caritas de Luxembourg et de Trèves sous la forme d'un groupement européen d'intérêt économique, en vue de promouvoir la dimension sociale de la grande région européenne Sar-Lor-Lux. En font, en outre, partie actuellement notre Caritas ainsi que la Fédération des Œuvres de charité du diocèse de Metz.

Depuis sa création, elle organise des rencontres interrégionales tous les deux ans environ. Toutefois, le rythme de ses activités s'est fortement ralenti depuis le dernier de ces séminaires, qui s'était tenu à Luxembourg le 30 juin 2018 en présence d'une soixantaine de participants, parmi lesquels environ 5 belges, et qui avait pour titre : « Le bénévolat : un engagement pour la dignité humaine ».

C'est donc avec beaucoup de satisfaction et d'enthousiasme que les membres de ce réseau ont pu organiser une nouvelle rencontre en 2022, rencontre qui, pour la première fois, s'est tenue sous la forme d'une télé-conférence.

Celle-ci avait donc été préparée de longue date et ce, d'autant plus qu'elle abordait une question à la fois complexe et lancinante, celle de l'écoute de la voix des bénéficiaires de nos services, une voix souvent pieu audible ou, du moins, trop peu écoutée.

A cette fin, les différentes délégations avaient été invitées à réaliser, au préalable, quelques courtes vidéos dans lesquelles la parole était donnée à ces derniers sur des thèmes prédéterminés, à savoir, principalement, l'accueil des réfugiés et l'aide alimentaire ¹.

La préparation de ce séminaire avait nécessité d'autant plus de temps qu'à la différence de la plupart des rencontres précédentes, celle-ci n'avait pu faire l'objet d'aucune subvention externe, et nécessitait un important travail préalable de traduction.

Il avait été prévu de faire suivre cette première étape « en ligne » par une autre *in presentia*, mais différents événements intervenus depuis lors ont contraint la SIC à reporter ce projet. Par contre, un suivi a pu être trouvé dans l'organisation de stages interrégionaux de courte durée (environ 4 jours) permettant à des travailleurs sociaux ou bénévoles d'une des Caritas membres de rencontrer leurs homologues dans un autre pays.

Outre ce séminaire, les instances de la SIC se sont également réunies le 17 mai pour son Assemblée générale annuelle.

1.8 CARITAS EUROPA ²



L'évènement majeur à relever en 2022, tant pour Caritas Europa que pour Caritas Internationalis (cfr. *infra*), est sans conteste celui sur lequel s'est ouvert le présent rapport d'activités, à savoir la guerre en Ukraine.

En effet, cet évènement dramatique est intervenu à un moment où, après quelques expériences douloureuses, les mécanismes de coopération entre ces deux instances, toutes deux compétentes dans de telles situations, ont démontré leur efficacité.

¹ Cfr. par exemple deux excellentes vidéos de Caritas Allemagne : <https://www.youtube.com/watch?v=VHqbuD7WKi8&t=114s> et <https://www.youtube.com/watch?v=-HdcP7gmGsE>. Un aperçu des interventions des participants peut également être trouvé via le « padlet » suivant : <https://padlet.com/DiCVTrier/workshop-migration-5-mai-2022-33ouazbvi76eemoz>

² <https://www.caritas.eu/>

En effet, si la contribution majeure est venue des deux Caritas ukrainiennes, qui ont également collaboré entre elles de façon exemplaire, l'organisation de l'aide internationale n'aurait pas été possible sans un cadre clarifiant les rôles et modes d'intervention respectifs de ces deux organisations.

C'est également pour cette raison que ce conflit a marqué l'ouverture de l'Assemblée générale de Caritas Europa, qui s'est tenue à Athènes du 10 au 13 mai, avec des témoignages poignants d'acteurs de première ligne et un message fort de remerciement et d'encouragement adressé, en vidéoconférence, par le Secrétaire Général des Nations-Unies, Antonio Guterres.

Cette Assemblée générale, dénommée « Conférence régionale », visait également à renouer les contacts entre les membres, largement distendus en raison de la pandémie, et à partager leurs expériences, en particulier sur deux des thèmes-clés de ces dernières années que sont la participation des jeunes et celle des femmes dans les instances de gouvernance.

Elle a également eu pour objet de procéder à l'élection du Conseil d'administration qui entrera en fonction après la Conférence régionale de 2023, qui se tiendra à Rome le 10 mai de cette année.

Outre son implication directe par le truchement du mandat (non-rémunéré...) de trésorier que nous y assumons, nous avons également contribué à diverses initiatives dont la rédaction du volet belge du rapport destiné à la Commission européenne, rapport illustrant l'évolution des différentes situations nationales sur le plan de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté.

Nous avons également contribué à son « forum des théologiens », avec notamment la parution, dans la section « Faith and action » de son site « web », d'une analyse sur les « signes des temps »³.

1.9 CARITAS INTERNATIONALIS ⁴

Comme on vient de le lire, le conflit en Ukraine a, bien entendu, largement mobilisé les ressources de Caritas Internationalis, compétente pour le lancement des « Appels d'urgence » lors de crises majeures.

De façon plus structurelle, l'année 2022 a été également marquée par la préparation du prochain cadre stratégique, destiné à être adopté lors de l'Assemblée générale qui se tiendra cette année à Rome, comme elle l'est tous les 4 ans, ainsi que par le lancement de la campagne « Ensemble » sur l'écologie intégrale, dont un moment fort a été la réalisation, sous l'égide du dicastère pour le développement humain intégral, d'une remarquable vidéo libre d'accès, *The letter*⁵, qui raconte la réponse de 5 témoins privilégiés provenant des 5 continents à une invitation du pape François à la rencontrer, au Vatican.

Ici aussi, notre Caritas a activement participé à l'œuvre commune menée par Caritas Internationalis par sa présence dans la Commission des Affaires juridiques (*Legal Affairs Commission*), qui s'est réunie à deux reprises en 2022, principalement afin de préparer la prochaine Assemblée générale et d'éviter que ne se reproduisent les désolants incidents qui avaient émaillé la précédente.

Une autre initiative, à laquelle les Caritas belges ont participé activement, a consisté dans le lancement d'une réflexion sur la « coopération fraternelle », réflexion notamment justifiée par les difficultés rencontrées dans de nombreux projets quant à la nature exacte du partenariat à établir entre organisations-membres.

C'est d'ailleurs peu avant la clôture d'un séminaire consacré à cette question, et qui s'est tenu à Rome les 21 et 22 novembre, qu'est tombée la nouvelle inattendue de la « mise sous tutelle » de Caritas internationalis en raison, principalement, d'une situation de harcèlement moral de membres de son secrétariat général, situation auxquelles les instances ont apparemment été en défaut de répondre de façon adéquate. Il est à espérer que l'Assemblée générale de 2023 permettra de repartir sur des bases plus saines et plus paisibles...

2. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND

2.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC) ⁶

Les instances de l'UNISOC se sont réunies en 2022 à un rythme un peu moins soutenu qu'en 2021 (6 réunions de Conseil d'administration), en alternant présentiel et téléconférences.

³ <https://www.caritas.eu/discerning-the-signs-of-the-times/>

⁴ <https://www.caritas.org/>

⁵ <https://www.theletterfilm.org/watch/>

⁶ <http://www.unisoc.be/>

Les premières réunions sont restées fortement marquées par les nombreuses mesures, prises ou encore à prendre, en réponse à la crise sanitaire : vaccination obligatoire, certificats médicaux, absences justifiées, ...

De façon plus structurelle, cette situation a renforcé le sentiment d'urgence par rapport à d'autres questions, neuves ou plus anciennes, telles que le télétravail, la réintégration des malades de longue durée, la flexibilité, l'équilibre travail-vie familiale...

D'autres questions ont également été traitées, telles que la réforme des régimes de congé, le travail de nuit et le travail en équipe, le régime des heures supplémentaires, les compensations pour salaire minimum, les obligations en matière de formation, le travail en plateforme, l'évaluation des mesures anti-discrimination, les mécanismes d'indexation, le fonds de fermeture des entreprises, la prise en compte des déplacements professionnels (y compris en vélo...), les pensions, la transposition de la directive européenne sur les lanceurs d'alerte,...

Dans la seconde partie de l'année sont apparues de nouvelles priorités, dont la question de la pauvreté énergétique, les mesures spécifiques au personnel du secteur des soins de santé.

La fin de l'année a été marquée, à son tour, par la négociation de l'accord interprofessionnel qui, faute notamment de marge budgétaire disponible, n'a pu aboutir avant le 31 décembre, mais bien en tout début d'année 2023.

Notons encore les échanges concernant un sujet plus spécifique à nos secteurs, à savoir celui de la commission paritaire « résiduaire » qu'est la 337.

La plupart de ces dossiers ont été traités entre partenaires sociaux au sein du Conseil National du Travail (CNT).

Rappelons encore que ce dernier a constitué en son sein, avec le Conseil Central de l'Economie (CCE), un groupe de travail « Europe » au sein duquel sont notamment abordés les sujets traités par les Comités européens de l'Emploi (EmCo) et de la Protection Sociale (SPC), en présence des représentants de la Belgique au sein de ces comités. C'est également ce cadre qui permet une implication, même limitée, des partenaires sociaux dans le processus dit du « semestre européen » et de ses dispositions qui portent, le cas échéant, sur la lutte contre la pauvreté.

Le CNT et le CCE fournissent encore un cadre de dialogue entre le *desk* « Belgique » de la Commission européenne et les partenaires sociaux belges à l'occasion des recommandations que celle-ci adresse chaque année à notre pays. Ce cadre de dialogue sert également, à l'occasion, à d'autres moments d'échange avec des acteurs institutionnels européens, tel le Comité économique et social européen (CESE).

2.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO) ⁷

A l'instar de l'UNISOC au niveau fédéral et de Bruxeo en Région bruxelloise, l'UNIPSO représente les intérêts du secteur à profit social en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Son Conseil d'administration, à l'occasion élargi à un ensemble plus large de membres, s'y est réuni à 9 reprises.

Après l'aboutissement, aussi décevant fut-il, du chantier interminable de la réforme des Aides Publiques à l'Emploi (APE), en 2021, ce sont deux autres chantiers qui allaient retenir, en 2022, l'essentiel des énergies de l'UNIPSO :

1. La négociation d'un nouvel accord intersectoriel pour les secteurs non-marchands, tant en Région wallonne qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
2. La réforme de l'Agence Wallonne pour une Vie de Qualité (AViQ).

Le premier de ces deux sujets a retenu l'attention des instances de l'UNIPSO tout au long de l'année tant il s'est agi d'un processus délicat, dans lequel la concertation entre les différents secteurs constituait une clé essentielle pour un atterrissage « en douceur » : en effet, le mandat d'une confédération telle que l'UNIPSO ne lui permet d'intervenir qu'à la condition expresse d'un consensus entre ses membres, situation délicate susceptible à tout moment d'être compromise si un seul de ses membres venait à se désolidariser de l'approche adoptée. Ceci explique qu'à la fin de l'année, l'accord n'avait pas encore pu être conclu, bien que les pourparlers y aient été dans la dernière ligne droite.

En ce qui concerne l'AViQ, deux sujets ont principalement été abordés :

⁷ <http://www.unipso.be>

- Celui de la révision de son décret organique, afin notamment d'en modifier les structures de gouvernance ;
- Celui de son contrat de gestion, dans un cadre budgétaire que l'on sait très préoccupant.

Outre ces sujets, l'UNIPSO a également été (ou plutôt, cherché à être) impliqué dans le Plan de relance pour la Wallonie qui, davantage que d'habitude, réservait cette fois l'essentiel de ses dispositions pour les secteurs marchands.

A propos de concertation, on se doit de rappeler ici le Conseil Economique, Social et Environnemental de Wallonie (CESE), aux travaux duquel l'UNIPSO participe activement, qu'il s'agisse de ses instances ou de ses commissions et groupes de travail.

Un dernier développement à souligner à propos de l'UNIPSO est la confirmation de l'intérêt croissant de ses membres et permanents pour les questions européennes, intérêt dont a témoigné, déjà en 2021, le succès du groupe de travail constitué à cette fin.

On relèvera enfin, pour ce tour d'horizon relatif à l'UNIPSO, ses élections statutaires, qui ont abouti à une reconduction quasiment à l'identique de ses instances pour une nouvelle période de 4 ans.

2.3 PLATE-FORME BELGE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE ⁸

Cette plateforme constitue le plus large lieu de concertation entre les différents acteurs publics et associatifs en charge de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Elle s'est réunie à trois reprises en 2022, dont deux fois en téléconférence, et a principalement abordé les sujets suivants :

- Evaluation et suivi du 11^{ème} rapport biennal du service de lutte contre la pauvreté
- La problématique du surendettement
- Présentation, par la Ministre Lalieux, du 4^{ème} plan fédéral de lutte contre la pauvreté.

Nous y sommes intervenus en particulier, à l'occasion de cette présentation, pour soulever la question de l'aide alimentaire, curieusement passée sous silence dans ce plan alors qu'elle venait de prendre, au cours des dernières années, une ampleur préoccupante, la Fédération des Centres de Services sociaux estimant qu'actuellement, 600 000 personnes y recourent chaque année dans notre pays.

Enfin, on rappellera que sont régulièrement abordées, au sein de cette plateforme, les questions liées au volet belge de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté.

2.4 PLATEFORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV) ⁹

Cette plateforme pluraliste constitue la principale représentante du volontariat en Belgique francophone.

Notre Caritas y est représentée par une collaboratrice de Caritas Vlaanderen dans le cadre des synergies entre nos deux organisations, synergie dont la promotion et l'organisation du volontariat constituent des priorités.

Cette organisation a pour but d'encourager, faciliter et favoriser un volontariat de qualité. "Pour y parvenir, elle mène une action de plaidoyer, informe juridiquement, accompagne les organisations dans la mise en place d'outils et de pratiques, permet la rencontre entre les (candidats) volontaires et les associations au travers de son site internet et de ses membres.

En 2022, elle a particulièrement travaillé sur la question du bénévolat ponctuel, une tendance de plus en plus importante.

2.5 CONSEIL SUPERIEUR DES VOLONTAIRES

⁸ <https://www.mi-is.be/fr/plateforme-belge-contre-la-pauvrete-et-l'exclusion-sociale-eu2020#:~:text=La%20Plateforme%20belge%20est%20une,pauvrete%C3%A9%20et%20l'exclusion%20sociale.>

⁹ <http://levolontariat.be>

Il s'agit d'un conseil consultatif remettant des avis d'initiatives ou non au gouvernement fédéral sur toute loi ou mesure impactant le volontariat.

Caritas y était représenté par la secrétaire générale de la PFV devenue directrice de Caritas en septembre. Elle siège également au niveau du bureau du conseil. La composition a été renouvelée en janvier 2023 pour une durée de 4 ans.

Les avis remis en 2022 concernaient : l'augmentation à outrance du plafond de défraiement forfaitaire des bénévoles dans les centres de vaccination, la question de recherche sur une étude sur le volontariat, la possibilité pour les ASBL soumises à l'impôt des sociétés de défrayer leurs volontaires et la possibilité pour les coopératives à finalité sociale d'avoir des volontaires actifs en sein.

2.6 FONDS PRINCE PHILIPPE ¹⁰

Ce fonds vise « à stimuler un dialogue permanent et des échanges entre les différentes Communautés du pays ».

Il mène actuellement des actions dans trois domaines principaux :

- Programmes d'échanges entre écoles francophones et néerlandophones (plus de 300 écoles participantes)
- Projet « ID City » visant à permettre à des jeunes en risque de décrochage scolaire ou social d'élaborer ensemble un projet, des « lauréats » étant élus parmi les jeunes eux-mêmes pour être, ensuite, accompagnés par des professionnels.
- Le projet « Belgodyssée » réunissant de jeunes journalistes francophones et néerlandophones pour la couverture conjointe d'un événement.

Le Comité de gestion de ce fonds s'est réuni à deux reprises en 2022. Ses membres ont également été invités à la remise des prix « Belgodyssée », qui s'est à nouveau déroulée en présentiel après deux années « en virtuel » en raison de la crise sanitaire.

En outre, le Fonds a poursuivi, en 2022, deux nouvelles initiatives lancées en 2020 :

- La première, qualifiée de « Climathon », vise, dans le prolongement d'ID City, à promouvoir des projets de développement durable à l'échelle d'une ville et Communauté urbaine, en partenariat avec le monde associatif et la société civile. La question du lien à établir avec les autres Communautés linguistiques n'avait toutefois pas encore pu recevoir, à la fin de l'année, de réponse satisfaisante ;
- La deuxième, qualifiée « Business Uniting Talent », consistait à promouvoir, avec la plateforme européenne « CSR Europe », la diversité dans le monde de l'entreprise.

3. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES

3.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG) ¹¹

Le CEDAG est le réseau européen représentant les intérêts communs aux associations d'intérêt général.

Sa principale fonction a été, depuis sa création, de servir de « chaînon manquant » entre ses membres et les plateformes associatives paneuropéennes et intersectorielles, auxquelles elles ne peuvent souvent adhérer dans la mesure où plusieurs d'entre elles ne regroupent que des organisations capables de démontrer elles-mêmes une représentativité plus large que ne le peuvent les organisations nationales ou, a fortiori, régionales.

Il est reconnu comme l'organisation disposant de la meilleure expertise pour les questions liées au statut européen des associations sans but lucratif, en raison de ses réalisations passées en ce domaine. Il a donc été assez étroitement impliqué dans les travaux menés à la suite du rapport « Lagodinsky » évoqué dans notre rapport d'activités précédent.

Il a, en outre, contribué activement à la mise en œuvre du projet de *helpdesk* mené sous l'égide de Social Services Europe (cfr. *infra*), projet également évoqué dans notre rapport d'activités précédent.

¹⁰ <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Themes/Democracy/99639>

¹¹ <http://www.cedag-eu.org>

3.2 PLATE-FORME DES ONG EUROPENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS ») ¹²

Cette plateforme est la principale coupole représentative du secteur social au niveau européen, et se compose d'une quarantaine d'organisations européennes dont Caritas Europa et le CEDAG.

Traditionnellement financée par la Commission sur deux lignes budgétaires (non-discrimination et inclusion sociale), elle bénéficie, depuis 2005, d'un cadre mieux adapté à sa spécificité, lui permettant ainsi de développer à la fois des actions relatives aux deux thèmes susmentionnés et des actions plus généralement liées au dialogue civil et à la démocratie participative.

Après une reprise en mains énergique en 2021 et la nomination d'une nouvelle directrice, 2022 a, à nouveau, été marquée par de nouvelles difficultés, qui se sont notamment traduites sur le plan financier. Ces difficultés résultent notamment de la grande dépendance de cette plateforme par rapport à son financement européen, dont le cofinancement reposait en partie sur les possibilités de location d'espaces de réunion, locations qui n'ont pu se concrétiser durant la pandémie.

Il en a résulté une diminution importante de son financement structurel et la nécessité d'adopter une nouvelle stratégie, toujours en cours d'élaboration au moment de rédiger ces lignes.

3.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX)

Ce réseau, le principal représentant, dans l'Union européenne, des services sociaux non-lucratifs, a été fondé en 2011, mais c'est en 2013 qu'il a formellement acquis la personnalité juridique sous forme d'association internationale sans but lucratif de droit belge. Il constitue le prolongement de l'ancien « réseau informel des prestataires européens de services sociaux » (INSSP), et regroupe notamment Caritas Europa ainsi que le CEDAG.

Les membres de ce réseau sont, pour la plupart, des membres de la plate-forme sociale qui ont estimé devoir disposer d'un lieu où puissent être approfondies les questions spécifiques aux prestataires de services sociaux. Outre les échanges réguliers sur les questions d'actualité, c'est également au sein de ce réseau qu'est né le projet « PESSIS », déjà évoqué dans ce rapport. Ce projet, financé par la Commission européenne, vise à promouvoir la représentation des prestataires de services sociaux et de santé dans le dialogue social en Europe, à l'instar de ce qui est déjà le cas en Belgique.

L'année 2022 a principalement consisté dans la mise en œuvre du projet de *helpdesk* visant à doter les réseaux nationaux de prestataires de services sociaux et de santé, ainsi que les autorités de gestion (*Managing authorities*) d'une infrastructure d'expertise et de conseil visant à leur faciliter l'accès aux programmes européens.

En vertu du principe des présidences tournantes, c'est au nouveau président du CEDAG, M. Mathieu de Poorter, qu'a échu sa présidence tout au long de l'année 2022. Il a, par conséquent, été demandé à notre représentant au sein du CEDAG d'y assumer la fonction de trésorier de façon transitoire au cours de cette même année.

3.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF) ¹³

« Social Economy Europe », précédemment la « Conférence européenne permanente des coopératives, Mutualités, Associations et Fondations » (CEP-CMAF), est la principale plate-forme européenne de l'économie sociale. Le CEDAG y représente sa composante associative, qui en est également la principale d'un point de vue numérique – même s'il serait injustifié de considérer que l'ensemble du monde associatif relève à proprement parler de l'économie sociale.

Son rôle principal a consisté à venir en appui à l'intergroupe « Economie sociale » du Parlement européen, ainsi qu'à promouvoir l'économie sociale dans toutes les enceintes européennes concernées.

SEE a pu se réjouir en particulier, en 2021, de l'adoption, par l'Union européenne, d'un « Plan d'action pour l'économie sociale », qui reconnaît notamment la contribution importante de cette dernière à ses objectifs.

¹² <http://www.socialplatform.org>

¹³ <http://www.socialeconomy.eu.org/>

CONCLUSION

2022 se termine comme la fin d'un chapitre important de notre Caritas. Comme pour tout bon livre, le suspense arrive vers la fin et nous donne un aperçu du chapitre suivant. L'engagement d'Emmeline en septembre marque le désir d'un renouveau. Il est temps pour notre Caritas de trouver un nouveau souffle et de se repenser dans un contexte qui évolue afin qu'elle soit en adéquation au sein de la famille Caritas, de l'Eglise et de la société en général.

Bien des éléments devront être réfléchis. 2023 sera donc le début de changements. Souhaitons nous d'avoir une vision commune, le courage de reconnaître les changements nécessaires et la force de les mettre en œuvre.

Annexe 1 : représentants des membres et administrateurs au 1/1/2023

	AG	CA
Evêque-délégué : M ^{gr} . Jean-Pierre Delville	*	*
Président : M. Peter Annegarn	*	*
M. Jean Spronck (Caritas secours)	*	*
M. François Cornet (Caritas International Belgique)	*	*
M ^{me} Axelle Fischer (Entraide et Fraternité/Action Vivre Ensemble	*	*
M. Denis Henrard (FIMS/UNESSA)	*	*
Mme Marie-Françoise Boveroulle (vicariat de Bruxelles)	*	*
M. l'Abbé Giorgio Tesolin (diocèse de Tournai)	*	*
D ^{hr} . Dominic Verhoeven (Caritas Vlaanderen)	*	*
M. Guy Schyns (diocèse de Liège)	*	*
M. Michel de Lamotte (Diocèse de Liège)	*	
M. Angelo Simonazzi (diocèse de Tournai)	*	
Mme Brigitte Melis (Vicariat du Brabant wallon)	*	
M. Stephan Mercier (UNESSA)	*	
Rde Sœur Françoise Schuermans (CoReB)	*	
M. Christian Valenduc (Entraide et Fraternité – Action Vivre Ensemble)	*	
M. Bernard Woronoff (Caritas International Belgique)	*	

Annexe 2 : liste des mandats de la directrice au 1/1/2023.

	AG	CA
Caritas catholica en Belgique francophone et germanophone ASBL	Invitée	invitée
Caritas Vlaanderen ASBL	X	X
Caritas catholica Belgica ASBL	X	X
Caritas international Belgique ASBL	X	X
Caritas direct ASBL	Invitée	Invitée
Caritas secours ASBL	Invitée	invitée
Caritas Wallonie ASBL	X	X
Entraide & Fraternité ASBL	X	X
Vivre Ensemble ASBL	X	X
Conseil Supérieur des Volontaires	X	Bureau

Annexe 3 : liste des mandats du directeur-adjoint au 1/1/2023.

	AG	CA	Groupe de travail
Caritas catholica en Belgique francophone et germanophone ASBL	Invité	invité	
Caritas direct ASBL	X	X	
Caritas secours ASBL	X	X	
Caritas Wallonie ASBL	X	X	
Caritas Europa AISBL	X	Trésorier	
Caritas Internationalis – Commission des affaires juridiques (LAC)			X
Entraide & Fraternité ASBL	X	Observ	
Vivre Ensemble ASBL	X	Observ	
Commission épiscopale « Diaconie »			x
Union Nationale des Entreprises à Profit Social (UNISOC - ex-CENM) ASBL	X	X	
Union (francophone) des Entreprises à Profit Social (UNIPSO - ex-UFENM) ASBL	X	X	
Conseil national du travail - GT "Europe"			x
Comité économique et social de Wallonie – Commission « Finances – institutionnel »			x
Société interrégionale Caritas Sar-Lor-Lux GEIE	X	X	
Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) AISBL	X	X	
Parlement européen - intergroupe "économie sociale"			x
Social Economy Europe ASBL	X	X	
Social Services Europe AISBL	Invité	Invité	
Plateforme des ONG européennes du secteur social AISBL	X	Observ.	

Service public de programmation « intégration sociale » - Plateforme belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale			x
Fonds Prince Philippe – Comité de gestion			x
ASBL « Viviers Santé » (Grand Hôpital de Charleroi)	X	X	
ASBL Grand Hôpital de Charleroi	X		
Logia			x

Annexe 3 : liste et tâches des permanents, régime de travail au 1/1/2023

<u>Nom, Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Type de contrat</u>	<u>Date entrée</u>	<u>Barème</u>
EMPLOYES				
Emmeline Orban	Directrice	CDI	1/04/1997	CP 330 1.92
Patrick Debucquois	Secrétaire général	CDI	1/04/1997	CP 330 1.92
Régine Kerzmann	Collaboratrice de terrain	CDI	1/01/2022	CP 329
Hossein Glilah	Comptable	CDI ACS	1/01/1990	ACS B101
Hélène Agelacis	Secrétaire	CDI ACS	1/04/2013	ACS
Emmanuelle Mpazn	Commis	CDI ACS mi temps	1/07/2019	ACS E101
PREPENSIONNEES				
Francine Debecker				
Patricia de Hemptinne				

Le personnel dispose de chèques-repas ; la Directrice et le Directeur-adjoint, d'une assurance-groupe.

Nous remercions la Région bruxelloise et Actiris pour leur intervention financière dans le traitement de plusieurs de nos permanents.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	2
1. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » WALLONNES, BELGES ET INTERNATIONALES.....	3
1.1 LE SECRETARIAT GENERAL.....	3
1.2 CARITAS CATHOLICA BELGICA.....	3
1.3 CARITAS WALLONIE.....	4
1.4 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE ».....	Erreur ! Signet non défini.
1.5 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG ».....	6
1.6 CARITAS EUROPA.....	6
1.7 CARITAS INTERNATIONALIS.....	7
2. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND.....	7
2.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC).....	7
2.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO).....	8
2.3 PLATE-FORME BELGE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE.....	9
2.4 PLATEFORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV).....	9
2.5 CONSEIL SUPERIEUR DES VOLONTAIRES.....	9
2.6 FONDS PRINCE PHILIPPE.....	10
3. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES.....	10
3.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG).....	10
3.2 PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS »).....	11
3.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX).....	11
3.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF).....	11
CONCLUSION.....	12